

## Recyclage Médical I

### Références réglementaires :

Arrêté du 29 juin 2011 relatif à la formation médicale des personnels embarqués à bord des navires armés avec un rôle d'équipage

### Objectifs :

Acquérir les connaissances médicales nécessaires pour assurer des soins médicaux et prendre immédiatement les mesures efficaces en cas d'accident ou de maladie à bord, et ce, pendant le temps nécessaire pour que le blessé ou le malade soit pris en charge par une structure de soins médicalisés.

### Méthodes mobilisées :

La formation pratique est réalisée sur mannequins et est encadrée par des sauveteurs agréés de postes de secours.

### Modalités pédagogiques :

<i>INTITULÉ</i>	<i>Heures</i>
Rappel des éléments vus lors des UV PSC1 et HPR du médical 1. Remise à niveau des gestes techniques de premier secours. Bilan des évolutions réglementaires	
<b>TOTAL</b>	<b>7H</b>

**Durée du stage théorique : 7H**

**Coût de la formation : 105 €**